



## Compte-rendu du conseil municipal

19 août 2019

**Etaient présents :** Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, François CASTEL, Michel DEMARQUET, Denise PENIN, Pierre PERON.

**Etaient absents et excusés :** Michel SAINT-MARTIN (procuration à Alain LIENARD), Sandrine BRISON (procuration à Jacques DECOURTRAY), Virginie GILLARD (Procuration à Grégory BELAZIZ)

*Etaient absents : Frédéric DEBRUX, Nicolas MONVOISIN*

*Validation du CR de la réunion du 27 mai 2019*

### Finances

PC

#### ➤ *DM suite projet ludothèque*

Lors du vote, en janvier, du budget 2019, le projet ludothèque n'avait pas été inscrit puisque nous ignorions qu'il nous resterait, après obtention de la DETR (rénovation des bâtiments) et de l'ADVB (city stade), de l'argent sur le FDC. Il est donc proposé de voter une décision modificative visant à transférer 13 500€ du chapitre 20 (dépenses imprévues) au compte 21578. **Unanimité**

#### ➤ *Actualisation du FDC restant suite ADVB et DETR*

Les subventions obtenues ont généré une minoration du FDC sur les deux projets subventionnés et nous laissent encore, après le projet ludothèque, la possibilité d'une subvention à hauteur de **20 000 euros**.

### Travaux

AL (*MSM absent*)

#### ➤ *Point sur les travaux réalisés (église, mairie, sdf)*

**Eglise :** trois vitraux réparés, reposés, trois autres partiront à l'atelier fin août. Eclairage avec des LED installé.

**Mairie :** Plafond secrétariat, agrandissement des toilettes, peintures des bureaux, remplacement des huisseries en façade, remplacement de l'escalier menant à l'étage, remplacement porte menant à la cave : terminés.

**Salle des Fêtes :** balcon réparé, porte cuisine remplacée. Eclairage grenier école remplacé.

Il reste quelques petits travaux à effectuer : la vitrification de l'escalier menant aux archives, les ébrasements des fenêtres de la mairie, et le transfert du chauffe-eau de la cave de la SDF dans le local cantine de la SDF.

#### ➤ *Locaux communaux*

Le Maire propose que, dans le cadre de la journée du patrimoine mais avant l'ouverture de la campagne électorale, les bâtiments communaux soient ouverts au public, le **samedi 14 septembre** en matinée. **Unanimité**

**Ecole :** pose du nouveau portail

#### ➤ *Demande subvention FDC pour réfection de la toiture de la maternelle (PPI2020-2026)*

Comme nous n'avons pas apuré les 260K€ de FDC, le Maire propose d'inscrire un dernier projet qui sera étudié au conseil communautaire d'octobre. Il s'agit de la rénovation de la toiture de l'école maternelle (37 810 euros : entreprise DUCROCQ retenue par la CAO). La subvention ainsi obtenue (18 905€) serait utilisable par le prochain conseil municipal, l'an prochain et apurerait le FDC. **Unanimité**

➤ *Etude de faisabilité d'un local d'activités périscolaires (restauration + garderie) à la place de l'actuel préau (PPI 2020-2026)*

Le Maire rappelle aux conseillers le souhait qu'il avait déjà été présenté en conseil municipal mais non inscrit au PPI 2014-2020 à savoir la création d'un local polyvalent pour les activités périscolaires. Il demande l'accord du conseil pour lancer une étude de faisabilité menée concomitamment par les commissions travaux, école et M. ROLET ; celle-ci serait remise au conseil suivant pour information voire poursuite et réalisation du projet. **Unanimité**

➤ *Feux comportementaux - Convention département*

Le Maire dit qu'il a reçu la convention avec le département pour l'installation des feux comportementaux et sollicite le conseil municipal pour la signer. **Unanimité.**

➤ *Illuminations - Convention CAMVS*

Le Maire dit qu'il a reçu la convention avec la CAMVS pour l'utilisation des poteaux d'éclairage public afin d'y fixer les illuminations de fin d'année et sollicite le conseil municipal pour la signer. **Unanimité.**

➤ *Voirie Ecrolies - Délibération CAMVS*

Le Maire présente le projet de délibération afférent à la réfection partielle de cette voie et le coût total de l'opération (289 322.35€). Il propose de prendre la délibération engageant la commune pour une participation FDC de 50%. **Unanimité**

➤ *Fibre optique*

Le déploiement des parties souterraines se termine et celui des parties aériennes va débiter.

## **Fêtes de cérémonies**

**GB**

➤ *Bilan des festivités* : 3 trèfles ; belle fête avec 4 associations présentes. Beau spectacle et bonne participation le soir. Le montant des recettes sera communiqué ultérieurement quand la somme sera connue, par le Directeur d'école. 13 juillet ; une retraite aux flambeaux et des discours conjointement avec la municipalité et Yankee Memory avec pas mal de participants.

La sortie du 18 juillet à la kermesse de la bière s'est bien déroulée. Les aînés ont été satisfaits de cette sortie. A renouveler éventuellement l'année prochaine en fonction des spectacles qui seront proposés.

➤ *Commémoration libération de Vieux-Mesnil le 3 septembre*

Un flash infos va être ventilé annonçant cette commémoration, la visite des bâtiments communaux (le 14.9) et la fête d'automne organisée par Yankee Memory (dont la brocante le 22.9)

➤ *Subventions aux associations*

Le Maire a remis aux conseillers le tableau des diverses subventions reçues par chaque association depuis le début du mandat et a demandé à l'adjoint concerné de prévoir, avec les présidents des associations, la répartition des subventions 2019 à valider au prochain conseil d'octobre afin qu'elles soient versées au quatrième trimestre.

➤ *Repas des aînés*

Samedi 12 octobre. Traiteur : Au pied de mon arbre, Gommegnies. L'animation changera mais le nom de l'animateur n'est pas encore connu à ce jour.

## **Identité rurale - Ecole - Médiathèque**

**JD-VG**

➤ *ATSEM*

Lors du bilan de son contrat avec CAP EMPLOI, le 9 juillet, Géraldine ASPE a émis le souhait que son contrat ne soit pas reconduit. C'est **Mme Laëtitia LIENARD** (pure homonymie avec le Maire !) qui a été recrutée pour exercer cette fonction dès la rentrée prochaine.

➤ *PEC Entretien des bâtiments communaux et activités périscolaires*

L'association ENTRAIDE ne pouvant plus mettre une personne à notre disposition, c'est la formule PEC qui a été choisie pour les fonctions ci-dessus listées. C'est **Madame Carole RERAT**, vieux-mesniloise ayant suivi des formations hygiène et restauration qui a été recrutée à compter du 26 août. Le conseil municipal se réjouit d'avoir pu retenir cette candidature de la commune.

➤ *Aménagement ludothèque*

Le matériel commandé est en grande partie livré; il va être installé à l'étage de la médiathèque.

L'objectif est aussi de prêter des jeux. Cabane à livres installée au plateau sportif.

➤ *Parcours informatif essences rencontrées (Parc Naturel Régional)*

Des fiches décrivant les différentes essences d'arbres rencontrées sur le parcours du parcours pédestre sont en cours d'élaboration en partenariat avec le Parc Naturel Régional.

➤ *Travaux exécutés par Entraide*

Réfection de tous les joints des murets et autres maçonneries faits lors de la création du parvis église - mairie; joints qui s'effritaient et n'assuraient plus l'étanchéité du secrétariat PMR.

Nettoyage des talus, chemin du Faulx. Dévégétalisation du réservoir de l'aqueduc avant réfection de la maçonnerie.

➤ *Organisation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) aux vacances de la Toussaint*

Sur demande du Maire, la CAMVS a accepté d'organiser un accueil de loisirs durant les vacances de la Toussaint. La liste des infrastructures mises à disposition a été transmise à la CAMVS pour validation du site et une visite de la PMI est prévue le jeudi 22 août..

## **Divers**

## **AL**

➤ *Contrat d'apprentissage*

Sollicité par un jeune du village, **Florian VANDEN DORPE** pour un contrat d'apprentissage, le conseil municipal a saisi l'opportunité d'aider un jeune en formation et le Maire a signé ce contrat d'une année renouvelable. Florian alternera un travail en commune et les cours au lycée de BAVAY, à compter du premier septembre. Les élus souhaitent qu'il puisse s'épanouir lors de ce contrat et atteindre les objectifs fixés à l'aube de sa carrière professionnelle.

➤ *Repas API*

Le Maire fait part de l'augmentation de 1% des repas fournis par API à compter du 1 septembre. Il propose de ne pas la répercuter sur le prix demandé aux parents. **Unanimité**

➤ *BM octobre*

Le contenu de ce BM a été arrêté.

➤ *Bilan de mandat*

Le Maire a présenté le bilan de la mandature : engagements pris dans la profession de foi 2014 et réalisations sur les six années. Ce bilan sera distribué aux administrés fin août, avant le début de la campagne électorale.

*Ce compte rendu sera proposé à la validation du conseil municipal lors de la prochaine réunion prévue le **samedi 26 octobre**.*